Approved Label (renewal), January 18, 2006

ASSIST^MD

CONCENTRÉ D'HUILE

Un mélange d'agent tensioactif et d'huile pour pulvérisation agricole de qualité supérieure pour application avec les produits **POAST^MD**, **BASAGRAN^MD**, **LADDOK^MD** et atrazine.

USAGE COMMERCIAL (AGRICOLE)

GARANTIE: Huile minérale à base de paraffine 83%
Mélange d'agent tensioactif 17%

N^0 D'ENREGISTREMENT: 16937

LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

**EN CAS D'URGENCE DU À CE PRODUIT
METTANT LA VIE OU DES BIENS EN DANGER,
TÉLÉPHONEZ LE JOUR OU LA NUIT
AU 1 (800) 454-2673**

CONTENU NET: 10 L

**LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI.
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.**

BASF Canada Inc.
100 Milverton Drive
5e étage
Mississauga, Ontario
L5R 4H1
No. Tél. (289) 360-1300

MODE D'EMPLOI

Le **concentré d'huile ASSIST** est un mélange d'agent tensioactif et d'une huile pour pulvérisation agricole de qualité supérieure conçu pour usage dans les applications par pulvérisation en postémergence de **POAST**, **BASAGRAN**, **LADDOK** et d'**atrazine**. Consulter les étiquettes pour le mode d'emploi détaillé des divers herbicides.

POAST
Certaines cultures à feuiles larges

Pour les pulvérisations de **POAST** avec le **concentré d'huile ASSIST** après émergence, appliquer aux graminées annuelles déjà levées au stade de croissance de 1 à 6 feuilles ou au chiendent jusqu'au stade de croissance de 3 feuilles conformément aux instructions données sur l'étiquette de **POAST**. Consulter l'étiquette de **POAST** pour plus d'information sur les cultures homologuées.

Il faut ajouter du concentré d'huile ASSIST à toutes les applications de POAST, aux doses suivantes:

Volume d'eau nécessaire par hectare	Quantité nécessaire de concentré d'huile ASSIST par hectare
Folle avoine, céréales spontanées et graminées annuelles	
Application terrestre	
50 à 110 litres 110 à 200 litres	0,5 à 2 litres
Application aérienne	
25 à 50 litres	0,5 à 1 litre
Chiendent	
Application terrestre seulement	
110 litres	2 litres
200 litres	4 litres

BASAGRAN

Pour pulvérisation en postémergence de **BASAGRAN** et du **concéntre d'huile ASSIST**, appliquer aux mauvaises herbes à feuilles larges, après la levée, conformément aux instructions données sur l'étiquette de **BASAGRAN**. Consulter l'étiquette de **BASAGRAN** pour plus d'information sur les cultures homologuées.

Ajouter du **concentré d'huile ASSIST** aux applications par pulvérisation de **BASAGRAN**, aux doses suivantes:

Volume d'eau nécessaire par hectare	Quantité nécessaire de concentré d'huile ASSIST par hectare
Application terreste **100 à 400 litres**	1 litre/100 litres de solution de pulvérisation jusqu'à un maximum de 2 L/ha. Réduire à 1 L/ha dans des conditions chaudes et humides
Application aérienne **50 à 100 litres**	0,125 à 0,25 litre

BASAGRAN, LADDOK
Maïs (grain, ensilage, sucré et de semence)

Pour les applications avec **LADDOK** ou **BASAGRAN**, pulvériser lorsque les mauvaises herbes ont une hauteur de 0,5 à 30 cm, conformément aux instructions données sur les étiquettes de **LADDOK** et de **BASAGRAN**.

ATRAZINE
Maïs (grain, ensilage, sucré et de semence)

Pour les pulvérisations d'atrazine avec le **concentré d'huile ASSIST** à la volée (application générale), après la levée, on applique aux mauvaises herbes à feuilles larges et aux graminées avant qu'elles aient atteint 4 cm de hauteur et moins de 24 jours après le semis. Ne pas traiter une fois que le maïs à atteint 15 cm de hauteur pour les applications avec de l'atrazine.
Ne pas ajouter d'herbicide à base d'hormone tel que **2,4-D, 2,4DB, MCPA, MCPB, Dicamba** ou **Kil-Mor**^{MD} ni quelque autre herbicide aux combinaisons d'emulsions huile-eau d'atrazine destinées au maïs.

MÉLANGE

1. Remplir d'eau le réservoir du pulvérisateur jusqu'à la moitié.

2. Verser la quantité voulue d'herbicide et continuer le remplissage.

3. Verser le **concentré d'huile ASSIST** en dernier. Une fois le remplissage terminé, continuer à brasser.

PRÉCAUTIONS

1. **GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.**

2. Ne pas ingérer.

3. Éviter l'inhalation des vapeurs, de la poussière ou de la buée de pulvérisation de même que le contact avec les yeux, la peau et les vêtements.

4. Se laver à fond après la manipulation, avant de manger, de boire ou de fumer.

5. Porter des vêtements protecteurs, tels que des lunettes protectrices ou un écran facial, des gants (caoutchouc, PVC, néoprène ou nitrile), un chapeau, une chemise à manches longues, un pantalon et des bottes en caoutchouc.

6. Si les vêtements sont contaminés, les enlever et les laver séparément avant de réutiliser.

7. Nettoyer à fond l'équipement de pulvérisation après usage.

8. Ne pas contaminer l'eau d'usage domestique ou d'irrigation, les lacs, cours d'eau et étangs lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination des restes.

Si vous prévoyez utiliser le produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée aux États-Unis et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables aux États-Unis, appelez au numéro 1-866-375-4648 ou consultez le site Internet www.cropro.org.

PREMIERS SOINS

Contact avec les yeux: Rincer immédiatement les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin si une irritation se développe.

Contact avec la peau: Se laver avec de l'eau et du savon. Retirer les vêtements contaminés et les laver séparément avant de réutiliser. Consulter un médecin si une irritation se développe.

Produit avalé: Ce produit contient un distillat de pétrole, par conséquent **NE PAS FAIRE VOMIR**. Consulter un médecin ou un centre antipoison IMMÉDIATEMENT.

Produit respiré: Transporter la victime au grand air. Aider à la respiration au besoin et consulter un médecin IMMÉDIATEMENT.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Traiter selon les symptômes.

ENTREPOSAGE

1. Conserver dans le contenant original hermétiquement fermé et empêcher l'eau d'y pénétrer.

2. Ne pas expédier ou entreposer près de la nourriture pour les humains ou les animaux, des semences, des engrais et des pesticides.

3. Conserver sous clef dans un endroit frais, sec et bien aéré, ne comportant pas de drain de vidange sur le sol.

4. Les herbicides doivent être expédiés et entreposés à l'écart des autres pesticides pour éviter la contamination.

ÉLIMINATION

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant:

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.

2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi d'un tel produit dans des conditions dangereuses constitue une infraction à la ***Loi sur les produits antiparasitaires***.

AVIS À L'ACHETEUR

La garantie accordée par le vendeur se limite aux conditions énoncées sur l'étiquette et, sous cette réserve, l'acheteur assume les risques corporels ou matériels découlant de l'utilisation ou de la manipulation du produit, et accepte celui-ci à cette condition.

MD Toutes les autres produits mentionnés sont des marques déposées de leurs fabricants respectifs.